

# La candidature spontanée

COMMENT POSTULER ET SUIVRE SA CANDIDATURE

## Un levier intéressant pour trouver un emploi

**Les entreprises ne publient pas toujours leurs postes à pourvoir alors qu'elles recrutent**

L'entreprise dont vous rêvez ne propose pas de poste actuellement ? Cela ne signifie pas que vous ne pouvez pas postuler ! Nous pouvons avoir tendance à négliger les candidatures spontanées et pourtant elles intéressent les recruteurs.

Loin de passer inaperçue, la candidature spontanée peut permettre de se démarquer, puisqu'elle n'est pas noyée dans les réponses inhérentes à un poste. Elle permet également, plus d'originalité puisque vous pouvez mettre en avant vos propres compétences et la façon dont elles pourraient bénéficier à l'entreprise.

## COMMENT S'Y PRENDRE ?

---

Les étapes

Le suivi de sa candidature

Tableau de suivi



# Faire une candidature spontanée

## Les étapes

Cibler les entreprises qui vous intéressent en allant sur leur site internet. Certaines entreprises ont plusieurs sites, un site produit/service et un site Corporate pour les ressources humaines.

Généralement vous y trouverez un onglet dédié ou un lien en bas de page : "travailler avec nous", "Candidature", "nous rejoindre" etc.

Une fois que vous avez repéré où envoyer une candidature, vous aurez probablement à remplir un formulaire en ligne. Il s'agit d'un document qui reprend plusieurs éléments de votre curriculum vitae.

Vous devrez répondre à des questions telles que :

- Vos coordonnées : nom, adresse, numéro de téléphone
- L'emploi que vous recherchez : le titre du poste, vos disponibilités, la rémunération souhaités (pour cela vérifiez les salaires de votre branche de métier selon votre expérience).
- Vos expériences antérieures : les emplois, stages que vous avez occupés, vos expériences associatives
- Votre formation scolaire
- Vos compétences, langues parlées etc.

Vous devez lire le formulaire avec soin, répondre à toutes les questions, si certaines ne vous concernent pas, vous pouvez écrire « sans objet ».

Vous pouvez vous servir du CV pour vous aider à répondre aux questions. Relisez bien les réponses pour vous assurer que vous n'avez pas fait d'erreur.



*La candidature spontanée est une force pour se démarquer et cibler réellement l'entreprise qui nous intéresse*

# Le suivi de votre candidature spontanée

## Etape indispensable pour augmenter vos chances d'obtenir un emploi

En effet, une candidature a moins de chance d'aboutir si vous ne relancez pas l'entreprise.

Un suivi auprès de la personne responsable du recrutement a plusieurs objectifs : vérifier que votre candidature a bien été reçue, savoir si votre candidature est complète ou si l'employeur souhaite avoir d'autres informations.

C'est une occasion de montrer que vous êtes vraiment intéressé par le poste et qui vous permet d'obtenir des informations sur la date probable des entretiens d'embauche liés à ce poste.

Il se peut aussi que vous appreniez, lors du suivi, que le poste a déjà été pourvu ou que le concours a été annulé.



Pour faire ce suivi, il est idéal de parler au téléphone à la personne responsable. Si vous ne pouvez pas lui parler, vous pouvez communiquer avec elle par email

Le suivi devrait être fait dès la première semaine qui suit votre candidature. Il est possible que l'on vous réponde que l'information n'est pas encore disponible. Vous pourrez alors demander quand elle sera disponible et prévoir un nouveau suivi.

Enfin, lors d'une conversation téléphonique de suivi de votre candidature, vous pouvez en profiter pour poser une ou deux questions sur les postes à pourvoir prochainement dans l'entreprise. Cela vous permet de planifier une nouvelle candidature si cela vous intéresse.

Pour les contacts téléphoniques, assurez-vous que votre répondeur ait un message d'accueil clair et sérieux. Par exemple : « Bonjour, Vous êtes bien sur la messagerie de « nom/prénom ». Je ne peux pas prendre votre appel pour l'instant. Laissez-moi un message et je vous rappellerai dès que possible. Merci ».